

Zeitschrift: Bulletin de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 26 (1933-1934)

Rubrik: Résolutions adoptées par le Sixième Congrès International de Botanique (2-7 septembre 1935)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résolutions adoptées par le Sixième Congrès International de Botanique

(2-7 septembre 1935)

1. Résolution générale

Il est proposé que la Section de Botanique de l'Union Internationale des Sciences Biologiques fonctionne désormais comme un lien administratif entre les Congrès Internationaux de Botanique successifs, lesquels garderont leur indépendance entière au point de vue international, de manière à ce que les pays qui ne se seront pas affiliés à l'Union conservent les mêmes droits que les pays qui sont affiliés.

Il est proposé que la Section de Botanique de l'Union soit chargée de l'exécution des résolutions des Congrès Internationaux de Botanique.

(Présentée par A. C. SEWARD et appuyée par J. C. SCHOSITES, E. J. BUTLER, E. D. MERRILL, B. NEMEC, M. J. SIRKS, et N. E. SVEDELIUS).

2. Résolution générale

En raison des difficultés financières croissantes et du prix prohibitif (pour certains musées et laboratoires) des expéditions par poste, chemin de fer et bateau, il devient impossible d'assurer l'échange indispensable des collections de plantes sèches. Il est donc nécessaire d'obtenir pour cet échange la gratuité des transports déjà accordée pour l'échange des publications scientifiques.

Le sixième Congrès International de Botanique charge le Bureau de l'Union Internationale des Sciences Biologiques de faire les démarches nécessaires auprès des divers gouvernements pour obtenir cette franchise de port.

(Proposée par B. P. G. HOCHREUTNER et appuyée par H. HUMBERT, E. D. MERRILL, A. A. PULLE et C. SKOTTSBERG au nom de la réunion des Directeurs de Jardins Botaniques.

3. Section agronomique

Est proposé que le Septième Congrès International de Botanique arrange une Section d'Agronomie comme le Sixième Congrès a organisé une telle Section.

(Proposée par la Section d'Agronomie).

4. Sections cytologique et génétique

Que la Section de Botanique de l'Union Internationale des Sciences Biologiques, veuille demander au Comité International pour les Congrès de Génétique, de la part du Sixième Congrès International de Botanique, la création d'un Comité pour étudier les différentes significations des divers termes cytologiques et génétiques employés en littérature, de proposer les définitions exactes de ces termes et de suggérer quelles démarches de plus seront nécessaires pour perfectionner la terminologie de la génétique et de la cytologie.

(Présentée par F. W. SANSOME et appuyée par M. J. SIRKS).

5. Sections cytologique et génétique

Les Sections de Génétique et de Cytologie du Sixième Congrès International de Botanique profitent de leur présence en Hollande pour proclamer la grande estime que les Sciences de la Génétique et de la Cytologie doivent au souvenir de Hugo de VRIES. C'est une satisfaction qu'il ait atteint un âge avancé ; il a pu voir ainsi le bâtiment impressionnant construit sur des fondements, dans l'établissement desquels ses recherches minutieuses et sa vision prophétique ont joué un rôle si important.

Le Secrétaire du Congrès est chargé d'ajouter cette résolution aux Comptes rendus du Congrès et d'en adresser une copie à M^{me} de VRIES, avec l'expression de la sympathie du Congrès et l'assurance que Hugo de VRIES restera pour toujours un inspirateur des biologistes et vivra comme un des héros immortels de la science.

(Présentée par A. F. BLAKESLEE et appuyée par F. OEHLKERS et E. W. SINNOTT).

6. Section géobotanique

Le Sixième Congrès International de Botanique à Amsterdam 1935 veut demander à tous les botanistes et cartographes d'employer pour les mêmes ensembles de plantes, les mêmes couleurs, et pour les cartes synoptiques, les mêmes teintes, d'accord avec les propositions présentées au Cinquième Congrès International de Botanique. Le cas échéant, les modifications nécessaires doivent être motivées.

Présentée par H. BROCKMANN-JEROSCH et appuyée par E. SCHMID et R. MOLINIER.

7. Section géobotanique

Le Sixième Congrès International de Botanique (Amsterdam, 1935) attire tout spécialement l'attention des Pouvoirs Publics, Instituts scientifiques et Groupements pour la Protection Internationale de la Nature, sur le danger redoutable que la destruction inconsidérée de la végétation primitive fait courir pour l'avenir de vastes territoires spécialement dans les pays tropicaux et subtropicaux, par la pratique néfaste des feux de brousse ou de prairie.

Il signale à ce sujet les transformations souvent radicales que cette pratique amène dans le complexe biologique constitué par l'ensemble des végétaux et des animaux. D'une part, un très grand nombre d'espèces sont menacées de disparition totale à bref délai ; or, beaucoup d'entre elles sont du plus haut intérêt, au point de vue scientifique, esthétique et économique. D'autre part, des contrées naguère couvertes d'une végétation silvestre, de types variés, sont devenues ou sont en voie de devenir des déserts, à la suite des perturbations que l'ablation de cette végétation amène dans le climat local, dans le régime hydrologique et dans les caractères physico-chimique du sol.

Le Congrès insiste sur la nécessité :

1° De constituer dans ces pays des Réserves intangibles, assez étendues pour sauvegarder l'équilibre du milieu naturel et des êtres vivants des deux règnes végétal et animal. (Parcs Nationaux).

2° En dehors des territoires ainsi constitués en Réserves intangibles, de pallier aux conséquences des défrichements et de l'exploitation par le maintien d'une proportion suffisante des surfaces forestières, en prenant ce mot au sens le plus large ;

3° D'éviter la substitution de boisements en essences exotiques à des formations sylvestres autochtones (d'accord avec les conclusions de l'International Conference for the Protection of the Fauna and Flora of Africa, London, 1933).

(Présentée par H. HUMBERT et P. G. van TIENHOVEN et appuyée par R. BOUILLENNE, J. BURTT DAVY, A. CHEVALIER, L. EMBERGER, A. W. HILL, J. JESWIET, P. LEDOUX, R. MAIRE, E. D. MERRILL, G. NEGRI, I. B. POLE EVANS, J. RAMSBOTTOM et E. WILCZEK).

8. Section géobotanique

Le Congrès est conscient des dangers très grands qui résultent de la destruction des végétations tropicales et subtropicales et même des perturbations apportées dans ces régions par l'intervention de l'homme. Il insiste donc pour que les botanistes de ces contrées étudient la question et qu'ils en nantissent leurs gouvernements respectifs. Le Congrès demande en particulier, que des informations soient réunies sur le sujet de la végétation indigène.

Le Congrès enfin se décide à nommer un Comité pour suivre cette affaire et présenter un rapport au Septième Congrès. Les personnes suivantes sont nommées dans ce Comité : I. B. POLE EVANS, président ; H. HUMBERT et E. D. MERRILL et J. NABELEK, vice-présidents ; R. BOUILLENNE, H. BROCKMAN-JEROSCH, A. CHEVALIER, L. EMBERGER, A. W. HILL, J. JESMIET, P. LEDOUX, R. MAIRE, G. NEGRI, L. R. PARODI et M. GALLEGO QUERO et comme secrétaire J. TROCHAIN. (Présentée par I. B. POLE EVANS et appuyée par H. HUMBERT).

9. Section géobotanique

Est proposé que soient inscrites à l'ordre du jour du Septième Congrès International de Botanique l'étude et la carac-

térisation des divers types de steppes, leur origine, leur évolution et spécialement les critères de discrimination des associations climatiques et des associations secondaires confondues sous les noms de « steppes », « prairie », « savane »; enfin, la définition des territoires phytogéographiques correspondants.

(Présentée par H. HUMBERT, et appuyée par L. EMBERGER, H. GAMS, R. MAIRE, R. BOUILLENNE, A. EIG, G. NEGRI, J. TROCHAIN, H. BOJKO, P. LEDOUX, A. CONARD, E. WILCZEK, E. SCHMID et J. PODPERA).

10. Section géobotanique

Une Commission doit être nommée pour rédiger les propositions en vue d'une classification des climats au point de vue phytogéographique ; ces propositions seraient soumises à la discussion du Septième Congrès International de Botanique.

(Présenté par L. EMBERGER et appuyé par H. BROCKMANN-JEROSCH, S. P. AGHARKAR, A. CHEVALIER, A. EIG, H. GAMS, H. HUMBERT, P. LEDOUX, T. LIPPMAA, R. MAIRE, G. NEGRI, R. PAMPANINI, I. B. POLE EVANS, J. TROCHAIN).

11. Section géobotanique

La Section de Géobotanique propose que :

1^o le terme *Sociation* au sens des phytosociologistes scandinaves soit employé pour désigner les unités de végétation basées surtout sur la dominance dans les divers strates ;

2^o le terme *Association* soit employé pour désigner les unités de végétation basées surtout sur les espèces caractéristiques et différentielles au sens de Zurich-Montpellier, ou du moins pour les unités de même ordre d'importance. On peut employer les termes *Subassociation* et *Facies* pour les unités d'ordre inférieur ;

3^o *Sociations* et *Associations* peuvent être réunis en *alliances* au sens de Zurich-Montpellier et celles-ci en unités supérieures.

(Présentée par J. BRAUN BLANQUET, G. E. DU RIETZ et R. NORDHAGEN).

12. Sections mycologique et pathologique

Le Sixième Congrès International de Botanique tient à exprimer son admiration sincère pour le travail accompli par le Centraalbureau voor Schimmelcultures à Baarn depuis sa fondation en 1906 ; il regrette d'autant plus les difficultés financières qui atteignent cette institution essentiellement internationale.

(Présentée pour la Section mycologique par J. RAMSBOTTOM et appuyée par E. J. BUTLER et pour la Section pathologique présentée par E. RIEHM et appuyée par E. C. STAKMAN).

13. Section pathologique

Le Comité pour la description et la nomenclature des virus végétaux, nommé par le Cinquième Congrès International de Botanique en 1930, a le plaisir de constater que son travail concernant la nomenclature des virus végétaux s'est développé d'une manière satisfaisante, et il propose au Congrès actuel que le Comité soit autorisé à continuer son travail et à établir un système raisonnable et pratique de la nomenclature des virus végétaux.

(Présentée par H. M. QUANJER et appuyée par James JOHNSON, P. A. MURPHY, J. HENDERSON SMITH et G. SAMUEL).

14. Section pathologique

On propose de substituer l'expression « race physiologique » à l'expression « forme physiologique » employée jusqu'ici. Puis on propose que le mot « race » soit employé généralement pour désigner des biotypes ou des groupes de biotypes, différents les uns des autres dans leurs caractères physiologiques.

(Présentée par E. C. STAKMAN et appuyée par Miss M. NEWTON, Miss G. WILBRINK et Th. ROEMER).

15. Section pathologique

Le Sixième Congrès International de Botanique exprime le vœu : qu'une lutte effective soit poursuivie contre les mala-

dies des plantes et les insectes nuisibles : elle ne peut être effectuée avec succès que par une action internationale et une coopération intense entre les divers pays ; qu'une discussion fréquente des problèmes relatifs au contrôle des maladies des plantes importées devra être organisée afin d'obtenir l'amélioration de l'état sanitaire des plantes et des produits végétaux dans chaque pays ; que le Congrès s'accorde à reconnaître qu'une action commune et des discussions fréquentes relatives aux mesures de quarantaine faciliteraient beaucoup le commerce international ; il demande que cette résolution soit soumise officiellement à l'attention de la Société des Nations afin de lui faire savoir que son projet de s'occuper de questions phytopathologiques est chaudement appuyé par le Congrès, qui lui demande de prendre ces problèmes en sérieuse considération.

(Présentée par H. T. Gussow et appuyé par N. van POETEREN.)

16. Section de Systématique

Le Sixième Congrès International de Botanique accepte les propositions suivantes proposées par le Comité permanent international pour les besoins urgents de la Systématique :

1^o La compilation d'une nouvelle Phytographie. Le livre ne doit pas traiter la matière complète présentée dans la « Phytographie » de De Candolle ; il doit préparer une nouvelle compilation des collections représentées dans les grands herbiers du monde. Les Instituts sont priés de préparer une liste de leurs collections.

2^o Photos des spécimens des types. Le projet de photographier les types de toutes les plantes décrites est important, et doit être encouragé ; mais cela sera bien coûteux, parce que les moyens de presque tous les instituts sont limités en ce moment ; cette étude doit être laissée pour le Congrès prochain.

3^o Dictionnaire international de la terminologie botanique. Le dictionnaire doit être limité aux Phanérogames. Les spécialistes des groupes spéciaux doivent s'occuper des Cryptogames. Le mot latin doit être traduit et expliqué en anglais,

français et allemand. Pour l'emploi dans les pays des autres langues, les botanistes de tels pays devront ajouter des traductions. On devra publier les termes dans une série alphabétique. A la fin, les termes les plus importants pour les groupes spéciaux (par exemple, le feuillage, les racines, les Orchidées) peuvent être réunis une fois encore.

4° Il est d'une haute importance que les spécimens des types de Linné qui se trouvent en possession de la Linnean Society et du British Museum soient photographiés.

(Présentée pour le Comité permanent international pour les besoins urgents de la Systématique par L. DIELS et appuyée par A. D. COTTON, R. FRIES, R. MAIRE, E. D. MERRILL et J. RAMSBOTTOM.)

17. Section de Systématique et subsection nomenclature

Des vœux et des remerciements sont exprimés à la Commission de rédaction des « Règles Internationales de Nomenclature Botanique » (III^{me} Edit., 1935) à savoir : le Professeur Harms (Editeur général), le Dr RENNES et le Professeur HOCHREUTNER, pour la manière très satisfaisante dont ils ont accompli leur tâche particulièrement difficile.

Au Comité Exécutif du V^{me} Congrès International de Botanique de Cambridge (1930) pour avoir supporté les frais de publication du « Synopsis des Propositions » et « les Avis préliminaires » relatifs à la Nomenclature.

Résolution : Que le Sixième Congrès International de Botanique adopte les décisions de la Section de Systématique et de Nomenclature concernant les modifications à apporter aux Règles Internationales de Nomenclature botanique (III^{me} Edit. 1933) et sanctionne la nomination des différents comités proposés par cette Section.

Note de la Rédaction : Le texte français original des Résolutions, envoyé par le bureau du Congrès, a subi quelques modifications rédactionnelles indispensables à sa publication.

F. C.